

**DEPARTEMENT  
DU DOUBS**

**ARRONDISSEMENT  
DE BESANCON**

**CANTON DE SAINT VIT**

**COMMUNE DE SAINT VIT  
25410 SAINT-VIT**

**EXTRAIT**

*Du Registre de délibérations du Conseil Municipal*  
Séance du mois de juillet

L'an deux mille vingt le dix-juillet à 20 h 00

**Date de convocation :**

3 juillet 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Vit légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal ROUTHIER, Maire

**Pascal ROUTHIER, Maire**

**Date d'affichage :**

17 juillet 2020

**Secrétaires :** Anne BIHR, adjoint assistée de Julien MOREL

**Nombre de conseillers  
en exercice :**  
27

**Etaient présents :** Pascal ROUTHIER, Dominique NICOLIN, Anne BIHR, Thierry COURTOIS, Viviane GAUDEL, Jean-Louis MONTRICHARD, Pascal HERRMANN, Nathalie MULENET, Jean-Luc REMOND, Réjane SIZINE, Alain OLIEL, Laurence CORNIER, Jean-Pierre LAFORGE, Marie-France BARRAUX, Stéphane PRETTE, Marie-Lise LAMIDEY, Arnaud VERDENET, Edith REBILLET, Laurent THIRIOT, Sophie CHARRIERE, Serge DEMARTHE, Jeannine VIENNET, Carlos FONTINHA RODRIGUES

**N° : 1a**

**Objet de la délibération :**

Election des délégués  
des conseils municipaux  
pour les élections  
sénatoriales ;

**Procurations :** Annick JACQUEMET à Pascal ROUTHIER  
Martine COMPANT à Anne BHIR  
Valérie BORDY à Jean-Louis MONTRICHARD  
Arnaud BOVIGNY à Nathalie MULENET

Résultat du vote

Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures, l'Assemblée peut délibérer valablement.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu du 10 juin 2020. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

VU le Code électoral et notamment ses articles L.280 à L.293 et R.130-1 à R.148 ;  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU la loi n°2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs ;  
VU le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;  
VU l'arrêté préfectoral n°25-2020-06-30-002 fixant le mode de scrutin et le nombre des délégués et suppléants à élire dans chaque commune du département du Doubs,

Dans la perspective des élections sénatoriales qui se tiendront le dimanche 27 septembre 2020 dans le Département du Doubs, l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants devra être organisée le **vendredi 10 juillet 2020** dans chaque commune du département.

Les délégués seront intégrés au collège électoral qui sera chargé ensuite de procéder à l'élection des Sénateurs.

Des suppléants sont élus dans toutes les communes. Ils seront, le cas échéant, appelés à remplacer les délégués des conseils municipaux lors de l'élection des sénateurs en cas de refus, de décès, de perte des droits civiques et politiques, d'empêchement ou de cessation des fonctions de conseiller municipal de ces délégués.

Pour la commune de Saint-Vit, en application des dispositions des articles L.284 à L.290-2 et R.131 du code électoral, le nombre de délégués des conseils municipaux est fixé comme suit :

- 18 titulaires :
- 8 suppléants :

Pour respecter la parité, seuls 7 suppléants seront élus.

Liste présentée : Notre engagement, Saint-Vit

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Pascal ROUTHIER	Arnaud VERDENET
Anne BIHR	Sophie CHARRIERE
Dominique NICOLIN	Laurent THIRIOT
Viviane GAUDEL	Valérie BORDY
Thierry COURTOIS	Serge DEMARTHE
Martine COMPANT	Jeannine VIENNET
Jean-Louis MONTRICHARD	Arnaud BOVIGNY
Nathalie MULENET	
Pascal HERRMANN	
Rejane SIZINE	
Jean-Luc REMOND	
Laurence CORNIER	
Alain OLIEL	
Marie-France BARRAUX	
Jean-Pierre LAFORGE	
Marie-Lise LAMIDEY	
Stéphane PRETRE	
Edith REBILLET	

Il est procédé au vote.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

Votes exprimés : 27

Bulletins blancs ou nuls : 0

Le résultat du vote est le suivant :

Ont été élus délégués les candidats suivants :

Pascal ROUTHIER, Anne BIHR, Dominique NICOLIN, Viviane GAUDEL, Thierry COURTOIS, Martine COMPANT, Jean-Louis MONTRICHARD, Nathalie MULENET, Pascal HERRMANN, Rejane SIZINE, Jean-Luc REMOND, Laurence CORNIER, Alain OLIEL, Marie-France BARRAUX, Jean-Pierre LAFORGE, Marie-Lise LAMIDEY, Stéphane PRETTE, Edith REBILLET

Ont été élus suppléants les candidats suivants : Arnaud VERDENET, Sophie CHARRIERE, Laurent THIRIOT, Valérie BORDY, Serge DEMARTHE, Jeannine VIENNET, Arnaud BOVIGNY

Pour extrait conforme,

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**



Envoyé en préfecture le 24/09/2020

Reçu en préfecture le 24/09/2020

Affiché le



ID : 025-212505275-20200710-20200710\_1A-DE